



Commune
de Port-Valais

PÔLE TECHNIQUE



Construction et Développement durable
Service technique
Environnement



2025 - 2028



Arborisation

Prairies fleuries

Entretien

Biodiversité

**Budget
30'000.-/an**

Parcs et espaces publics

Arborisation





Parcs et espaces publics

Arborisation

Dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, il est prévu d'arborer les espaces publics de la Commune.

Nous développons, avec notre prestataire, une vision à long terme en choisissant des espèces adaptées au changement climatique.

Pour les arbres, nous privilégions des essences provenant du sud de l'Europe et des Balkans, car elles résistent mieux au stress hydrique. Nous évitons certaines espèces, telles que :

- Les platanes, sensibles aux maladies,
- Les peupliers, qui se développent rapidement et nécessitent de très grandes fosses de plantation.

Pour les haies, nous travaillons avec des espèces indigènes, qui résistent bien aux changements climatiques.

Le dernier projet en date est celui de la bibliothèque. Le remplacement du revêtement bitumineux et la plantation de plusieurs arbres devant les baies vitrées devraient permettre de réduire les pics de température à l'intérieur du bâtiment.

Les prochains projets d'arborisation au Bouveret seront situés sur le parking de la gare, puis au bord du lac.





Commune
de Port-Valais

2027 - 2028



©Maxime Bénet

Budget global
450'000.-

Tové et Bouverette

Renaturation

Espace réservé aux eaux

Cheminement pédestre

Arborisation

Bassin d'infiltration



PÔLE TECHNIQUE



En lien avec la procédure d'homologation de l'espace réservé aux eaux (2014-2019), ainsi qu'avec celle du plan de quartier Vignettes/Bouverette (2022-2024), situé sur l'ancien camping des Carettes, un accord de principe du WWF Valais avait été obtenu pour un projet de revitalisation des canaux.

Le projet prévoit les interventions suivantes :

- Les aspects hydrauliques, hydrologiques et la gestion des matériaux ont été confiés au bureau François-Xavier Marquis,
- Les aspects environnementaux et biologiques ont été confiés au bureau Biol Conseils.

Le projet de revitalisation inclut :

- Des élargissements ponctuels des canaux,
- Des bassins d'infiltration pour les eaux pluviales,
- Des chemins pédestres,
- Une forte arborisation,
- L'assainissement du pont en pierre existant sur la Bouverette,
- Une nouvelle passerelle sur le Tové (dans le prolongement de l'existant).

La mise à l'enquête publique de la revitalisation et des bâtiments fera l'objet d'une procédure coordonnée.



Commune
de Port-Valais

2025 - 2026



Projet Rhône 3

Renaturation du delta

2 bras supplémentaires

Gestion des sédiments

Gestion des flottants

Delta du Rhône

Mise à l'enquête



PÔLE TECHNIQUE



Delta du Rhône

Mise à l'enquête

Dans le cadre de la 3ème correction du Rhône, la mesure prioritaire « Delta du Rhône » sera mise à l'enquête début 2026.

Cette mesure prévoit la renaturation du delta, avec la création d'un double bras en aval de la passerelle des Grangettes, entre le lit actuel du Rhône et le lit/Port du Vieux Rhône. Le projet inclut également la réalisation de canaux d'interconnexion entre ces bras, des étangs dans le delta et des îlots sur le lac.

Pour la mobilité douce, des haltes de repos et des points d'observation seront aménagés le long du Rhône et à proximité du delta. De plus, les rampes de la passerelle des Grangettes seront réaménagées pour améliorer la circulation.

Les enjeux liés à la renaturation du delta concernent principalement la gestion des sédiments et des bois flottants. La gestion des sédiments consiste en des extractions périodiques des sédiments accumulés au fond du lit pour garantir la sécurité vis-à-vis des crues et assurer l'accès aux canaux. La gestion des bois flottants doit limiter les obstacles à la navigation, la destruction des roseraies de la réserve des Grangettes et les accumulations sur les rives du Bouveret.





Commune
de Port-Valais

2028 - 2030



Recyclage

Fonctionnalité

Sécurité routière

Nouvelle déchetterie



PÔLE TECHNIQUE



Commune
de Port-Valais

Nouvelle déchetterie

La déchetterie actuelle, montrant ses limites, est en cours d'évaluation pour la création d'une nouvelle déchetterie, plus grande, plus moderne et mieux située, à une distance plus éloignée de la route cantonale.



PÔLE TECHNIQUE



2025 - 2032



Bouclage réseaux d'eau

Etudes et réalisations

**Budget
300'000.-/an**

Eau potable

Régionalisation

Défense incendie





Bouclage réseau d'eau

Etudes et réalisations

La Commune poursuit ses efforts pour garantir à l'ensemble de la population des infrastructures d'eau fiables, modernes et durables. Des investissements importants sont réalisés pour maintenir et améliorer les réseaux d'eau souterrains, essentiels à notre qualité de vie et à la sécurité de tous.

D'une part, la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires se poursuit. Cette démarche permet une meilleure gestion des eaux pluviales, une efficacité accrue du traitement des eaux usées à la STEP (Station d'Épuration des Eaux Usées) et une réduction des risques d'inondation.

Parallèlement, la modernisation du réseau de distribution d'eau potable reste une priorité, afin d'assurer une alimentation sécurisée et de qualité. Ce réseau de distribution permet également de renforcer les systèmes de défense incendie, garantissant une pression et un débit suffisants aux bornes hydrantes et dans le tunnel des Evouettes.

Ces améliorations visent à garantir des redondances suffisantes et une disponibilité optimale en cas d'urgence. Enfin, un investissement stratégique est prévu pour accompagner le projet de la future « autoroute de l'eau », qui permettra la régionalisation des ressources en eau potable en collaboration avec les autres communes du Chablais valaisan. Ce partenariat renforcera la sécurité d'approvisionnement en eau pour les années à venir.





Commune
de Port-Valais

2026 - 2032



Conduite RC

Réservoir

Conduite plaine

Eau potable Projets SIGE

Etudes et réalisations



PÔLE TECHNIQUE



Eau potable – Projet SIGE

Etudes et réalisations

La SIGE, propriétaire des sources du Bouveret, poursuit sa mission d'assurer une gestion durable et performante de cette ressource essentielle. Les eaux captées couvrent aujourd'hui les besoins du village du Bouveret et alimentent également le réservoir de Veytaux, garantissant ainsi un approvisionnement régional fiable.

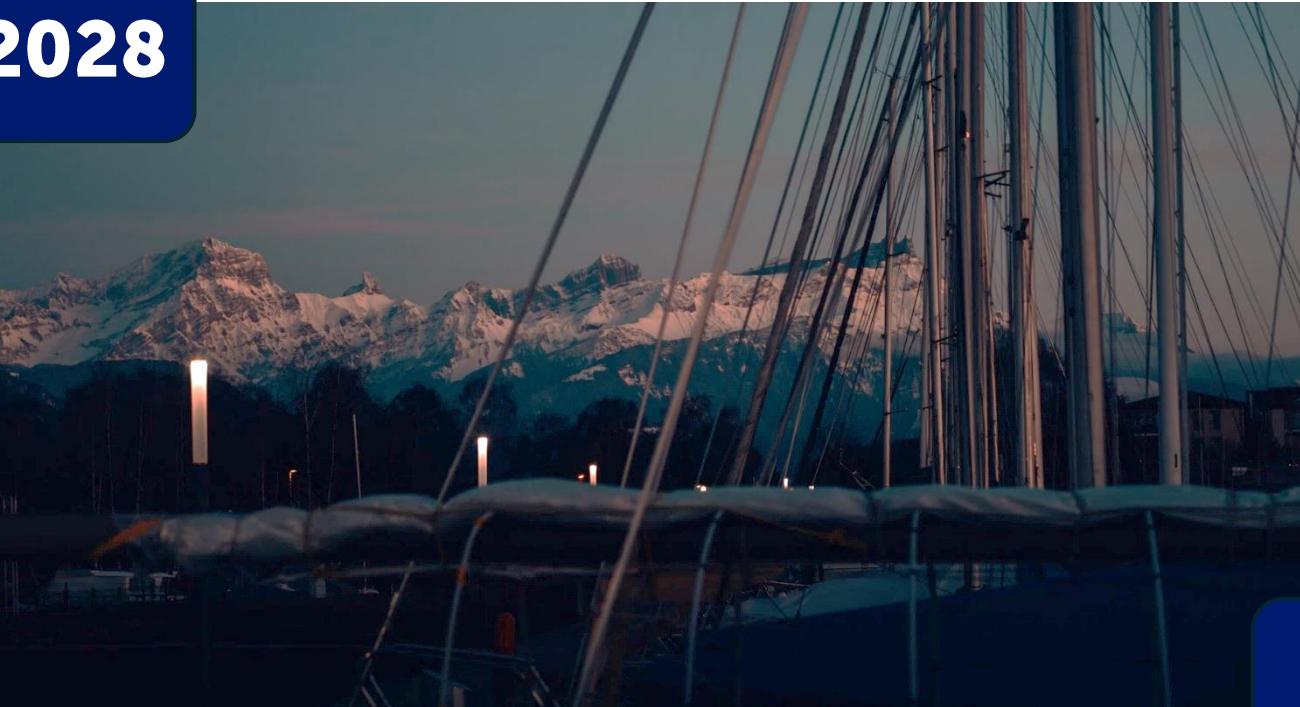
Afin de maintenir un réseau sûr et efficace, plusieurs travaux importants sont prévus ces prochaines années. Dans un premier temps, la SIGE procédera au remplacement de la conduite d'eau potable, devenue vétuste, située sous la route cantonale traversant le village. Ce chantier permettra d'assurer la sécurité du réseau, de réduire les risques de rupture et d'améliorer la qualité du service.

Dans un second temps, des interventions plus larges viseront à optimiser l'exploitation des sources. La construction de nouveaux réservoirs renforcera la capacité de stockage d'eau potable, garantissant une meilleure flexibilité et une sécurité d'approvisionnement accrue. Par ailleurs, le remplacement de la conduite principale acheminant l'eau en direction de Veytaux, permettra d'augmenter son diamètre et ainsi la capacité de transport vers l'amont du lac.

Ces investissements structurants témoignent de la volonté de la SIGE d'assurer, pour le Bouveret comme pour la région, un réseau d'eau moderne, résilient et prêt à répondre aux besoins futurs.



2025 - 2028



Éclairage public

Remplacement

Budget
50'000.-/an

Actualisation

Optimisation énergétique

Réduction pollution lumineuse

Sécurité





Eclairage public

Remplacement

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos infrastructures, nous allons procéder au remplacement des têtes d'éclairage public par des modèles à LED.

Cette transition permettra de réaliser des économies d'énergie allant jusqu'à 60%, tout en augmentant la fiabilité du système d'éclairage.

Ces nouvelles installations contribueront ainsi à un éclairage plus efficace et plus durable pour la commune.





Commune
de Port-Valais

2026



Pont Marina

Assainissement et reprise entretien

Budget global
100'000.-

Mise en service 2006

Gestion de trafic unique :
routier-ferroviaire-fluvial

Savoir-faire précieux



PÔLE TECHNIQUE



Assainissement et reprise entretien

Afin de garantir le contrôle du trafic, la Commune de Port-Valais envisage de prendre la propriété du pont tournant de la Marina. Cet ouvrage unique permet la triple gestion du trafic routier, ferroviaire et fluvial.

La gestion et l'entretien de ce pont, parfois capricieux, nécessitent un savoir-faire rare et précieux. La Commune évalue actuellement, en collaboration avec la Marina, les frais nécessaires à la remise en état et à l'entretien de cet ouvrage.





Commune
de Port-Valais

2026



Budget global
800'000.-

Salle de gym/des spectacles

Rénovation toiture

Toiture

Etanchéité

Isolation

Verrière



PÔLE TECHNIQUE



Salle de gym/des spectacles

Rénovation toiture

L'étanchéité de la salle de gymnastique et de la salle des spectacles du Léman a atteint la fin de sa durée de vie et ne remplit plus pleinement sa fonction. En effet, des infiltrations d'eau ont été repérées en toiture. Afin de remédier à cela, il est prévu de rénover l'étanchéité de la partie plate, de remplacer les verrières et d'installer des panneaux photovoltaïques pour tirer parti des excellentes conditions d'ensoleillement de la toiture.





Commune
de Port-Valais

2025-2026



Chauffage

Extension

Budget global
50'000.-

Tauredunum

Projet rénovation chauffage et extension



PÔLE TECHNIQUE



Commune
de Port-Valais

Tauredunum

Projet rénovation chauffage et extension

Le chauffage arrivant en fin de vie, il est prévu de le remplacer prochainement. Dans un second temps, une extension est prévue sur la façade sud-est afin de mieux répondre aux besoins des sociétés locales.

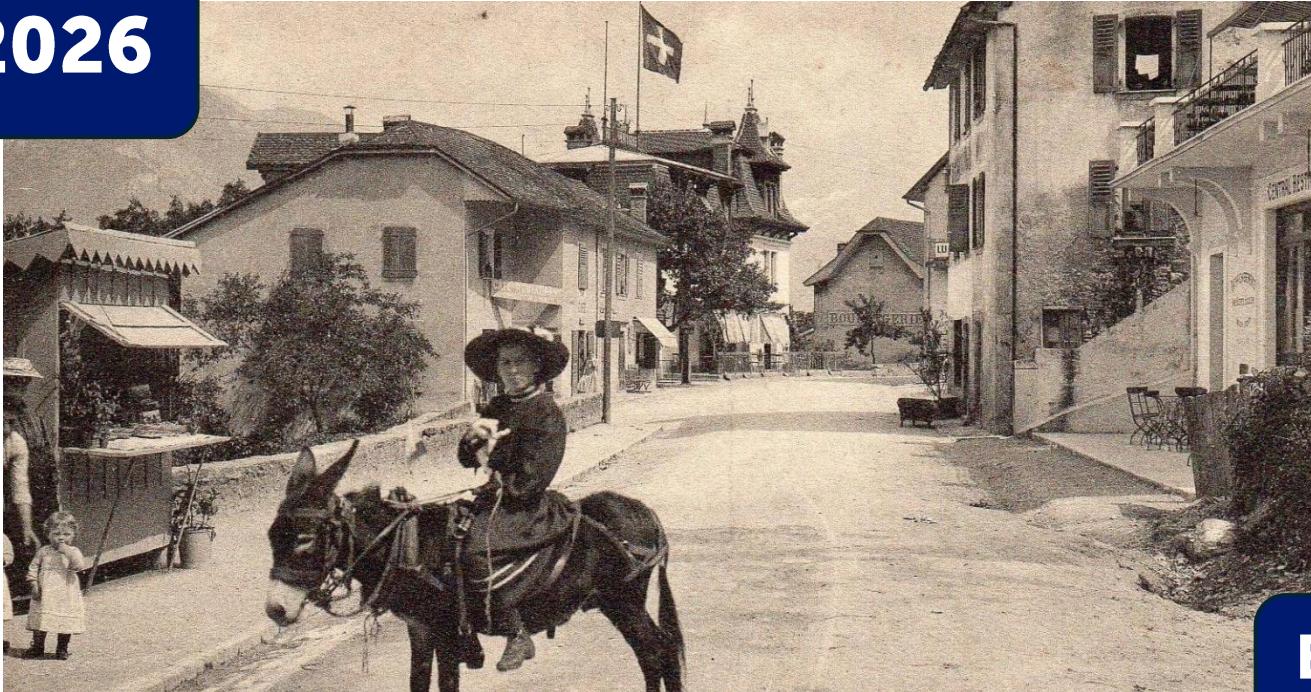


PÔLE TECHNIQUE



Commune
de Port-Valais

2025-2026



Patrimoine bâti

Protection

Budget global
35'000.-

Inventaire

Périmètre

Fiches techniques

Classement

Mise sous protection



PÔLE TECHNIQUE



Le patrimoine bâti permet de maintenir l'identité culturelle de nos villages et quartiers. C'est pourquoi la législation fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) exige la prise de mesures pour préserver l'intégrité et l'authenticité de ce patrimoine.

Le processus de préservation comprend trois étapes :

- 1. L'inventaire** : Il s'agit de définir le périmètre d'étude, de réaliser les fiches descriptives et d'attribuer une note pour chaque bâtiment concerné.
 1. L'inventaire a été effectué aux Evouettes en 2022.
 2. Il sera réalisé prochainement au Bouveret.
 3. Le périmètre d'étude a été publié au Bulletin officiel le vendredi 26 septembre 2025.
- 2. Le classement** : Il débute par la mise à l'enquête publique de l'inventaire, au cours de laquelle les propriétaires pourront, s'ils le souhaitent, s'opposer aux notes attribuées.
Enfin, les objets « dignes de protection » seront placés sous protection par l'autorité compétente.
- 3. Les prescriptions** : Pour assurer la mise sous protection des objets à préserver, la commune devra édicter des prescriptions dans son règlement des constructions et des zones (RCCZ).





Commune
de Port-Valais

2026-2027



Budget global
30'000.-

Cité de l'énergie

Labellisation

Label

Protection du climat

Energies renouvelables

Environnement

Délégué énergie



PÔLE TECHNIQUE



Le label "Cité de l'énergie" récompense les communes actives en faveur de la protection du climat, des énergies renouvelables et de l'environnement. Nous avons repris le processus initié en 2022. À cette fin, un mandat a été confié à la société Monthei Energie pour la mise à disposition d'un délégué énergie qui soutiendra la mise en œuvre de nombreux projets ainsi que le processus de labellisation, prévu entre fin 2026 et début 2027.

Les actions en cours ou à venir sont les suivantes :

- Mise en place d'une comptabilité énergétique pour évaluer et suivre la consommation des bâtiments communaux,
- Étude du potentiel solaire des toitures communales,
- Réalisation d'une planification énergétique territoriale (PET),
- Mise en place d'une ligne téléphonique d'information et de conseil à la population,
- Postuler à des appels à projets subventionnés.

